

Décision 16-D-22 du 20 octobre 2016

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur de la distribution de contrats
d'assurance vie sur Internet

Posted on: 24 octobre 2016 | Secteur(s) :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'économie, des
finances et de l'industrie

Dispositif(s)

Irrecevabilité

Entreprise(s) concernée(s)

GIE AFER, AXA France

Lire

le texte intégral de la décision

55.28 Ko